

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le lundi 27 juillet 2020 et à laquelle sont présents par vidéoconférence.

Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présence de M. Serge Deschênes, maire.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence :
Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

2020-07-161
7003

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020, du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 29 juillet 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos. Et, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 18 h 08 et vérifie le quorum.

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal qui sont absents renoncent unanimement à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance. Ils sont à l'extérieur de la région.



2020-07-162
7004

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2020-07-163
7004

OFFRE DE SERVICES TECHNIQUES – ARPENTAGE POUR LE PROJET DE RECHARGE DE PLAGE SUR 1,5 KM SECTEUR À L'EST DU QUAI MUNICIPAL À POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT l'offre de services techniques reçu du Groupe Cadoret afin de procéder à des travaux d'arpentage pour le projet de recharge de plage sur 1,5 km à l'est du quai municipal à Pointe-aux-Outardes ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux d'arpentage sont requis afin de produire les plans de construction et de vérifier les quantités requises de matériaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes entérine le mandat du Groupe Cadoret pour procéder à des travaux d'arpentage dans le cadre du projet de recharge de plage à Pointe-aux-Outardes, et ce, au coût de 9 750 \$, plus les taxes.

2020-07-164
7004

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – CARACTÉRISATION DU MILIEU NATUREL POUR LE PROJET DE RECHARGE DE PLAGE À POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçu de Englobe Corp. afin de procéder à des travaux de caractérisation du milieu naturel pour le projet de recharge de plage à Pointe-aux-Outardes ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux de caractérisation sont requis pour connaître le milieu naturel présent sur le site, avant la réalisation des travaux et l'élaboration du programme de suivi qui se déploieront sur une période de 5 ans et qui devront être approuvés par Ministère Pêches et Océans Canada.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate la firme Englobe Corp. pour procéder à des travaux de caractérisation du milieu naturel et l'élaboration du programme de suivi qui sera déposé auprès de Pêches et Océans Canada dans le cadre du projet de recharge de plage à Pointe-aux-Outardes, et ce, au coût de 11 742,89 \$, plus les taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que la séance se déroule à huis clos, il n'y a pas de questions des citoyens.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2020-07-165
7005

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 18 h 14.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE